

## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 2 septembre 2016

## **Invitation presse**

Suite à l'instruction du 29 juillet envoyée aux recteurs et aux préfets visant à améliorer la sécurité des écoles à la rentrée, plusieurs dispositifs de sécurité ont été définis au cours de l'état-major départemental de sécurité tenu en préfecture le mercredi 24 août.

Sous l'autorité du préfet, en lien étroit avec les collectivités et les chefs d'établissement, les forces de sécurité intérieure (police et gendarmerie) mettront en œuvre tout au long de l'année scolaire des dispositifs permettant :

- une présence visible et dissuasive aux moments clefs de la journée scolaire ;
- l'assistance des "référents-sûreté" et des correspondants "gendarmerie-police/ sécurité école" au profit des chefs d'établissements et des collectivités territoriales gestionnaires dans l'objectif d'identifier les travaux prioritaires permettant de sécuriser les établissements scolaires ;
- la détection des comportements inquiétants et l'alerte des forces de sécurité, notamment par la sensibilisation du personnel de l'éducation nationale et des parents d'élèves.

Lundi 5 septembre 2016, Perrine SERRE, la nouvelle sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la Martinique, ira à la rencontre des équipes de la direction départementale de la sécurité publique (police), mobilisées pour assurer la sécurité aux abords des établissements scolaires.

La presse est invitée à participer à cette visite de terrain, lundi 5 septembre 2016 de 7h à 8h30 aux abords du lycée professionnel de Dillon, du collège Fernand DONATIEN et de l'école Victor HILLION, Fort-de-France.

et sur Facebook : Prefet de la martinique